

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La Chambre des députés de Dresde a voté plusieurs modifications à la loi sur la presse. L'article 19 de cette loi permet au gouvernement de suspendre le transport des journaux par la poste. La commission a proposé l'abrogation de cet article, et la chambre l'a adoptée à l'unanimité moins vingt voix, malgré l'opposition des commissaires du gouvernement.

Par ses autres votes, elle demande l'abrogation des articles qui obligent les journaux à insérer gratuitement les réclamations des autorités et celles des particuliers nommés dans le journal; elle appelle l'attention du gouvernement sur la faculté laissée aux autorités locales d'entraver le colportage des imprimés, elle recommande l'adoucissement des peines infligées contre les imprimeurs et libraires, et la réduction du taux des cautionnements; enfin, elle invite de nouveau le gouvernement à agir auprès de la Diète germanique en vue de l'abolition de la résolution fédérale qui fait dépendre l'exercice des industries relatives à la presse de concessions de l'autorité.

La Chambre qui vient de se prononcer en un sens si libéral est cette même assemblée qui a prêté au gouvernement saxon l'appui le plus énergique, en ce qui concerne la résistance des États secondaires aux prétentions de la Prusse.

Le *Berlingske* de Copenhague annonce que, dans la dernière séance du Landsting, le président du conseil a donné lecture, au nom du gouvernement, d'une déclaration portant que

la constitution du 18 novembre 1863 a cessé d'exister depuis que le Sleswig a été cédé aux deux grandes puissances allemandes.

Voici une série de dépêches, reçue le 1^{er} août par la presse associée de New-York, qui se rapportent au siège de Pétersbourg :

« Quartier-général de l'armée du Potomac, 30 juillet, 10 h. du matin. — Le grand événement si impatientement attendu, l'explosion de la mine pratiquée sous le fort situé en face du 9^{me} corps, a eu lieu ce matin à 4 h. Le volume de terre soulevée a été immense, et les débris du fort ont été lancés à 500 pieds de hauteur. Aussitôt après, le 9^{me} corps s'est précipité sur les ouvrages de l'ennemi et l'a refoulé jusqu'à sa seconde ligne de retranchements. Un certain nombre de prisonniers ont été ramenés; quelques-uns ont été retirés de dessous les décombres. Ces derniers disent que douze hommes tout au plus survivraient de ce qui était autrefois un régiment de la Caroline du Sud.

» L'ennemi ouvrit bientôt le feu sur nous, et en un instant 120 canons tonnèrent sur le front de nos lignes, et une fusillade continue fut dirigée sur les 5^{me}, 9^{me} et 18^{me} corps. La scène est de celles dont on se souvient longtemps. La fumée des canons obscurcit bientôt l'atmosphère, et les premières nouvelles de succès ne furent connues que par les prisonniers. Ceux-ci assurent que nous les avons tout-à-fait pris par surprise, la garde du fort étant endormie au moment de l'explosion.

» 6 heures du soir. — Des rapports qui viennent d'être reçus assurent que nous sommes maîtres de toute la première ligne de

retranchements des confédérés et que nous avons fait un grand nombre de prisonniers.

» Nos pertes dans l'assaut ont été rudes, nos soldats ont eu à traverser un vaste terrain découvert, avant d'atteindre les confédérés. Le feu continue avec furie. Les généraux Grant et Meade, accompagnés de tous les commandants de corps, sont à l'avant, examinant la situation des choses.

» 30 juillet, 9 heures du soir. — Après l'explosion de la mine, tout présageait une brillante victoire, mais les choses ont bientôt changé de face, les colonnes d'assaut ayant pris la fuite. D'après le programme, les batteries devaient tirer immédiatement après l'explosion de la mine, et les 9^{me} et 18^{me} corps, soutenus de deux divisions, devaient monter à l'assaut. Malheureusement, la mine fit explosion trop tard, et ce ne fut qu'à 5 heures et demie que l'assaut commença. Le fort fut emporté, la seconde division se logea plus loin, puis la brigade de couleur fut chargée d'emporter le haut de la colline, ce qui aurait décidé de la lutte. Mais la canonnade ennemie la démoralisa complètement, et la plupart des soldats noirs s'enfuirent au plus vite. On les rallia, ils furent encore, presque tous les officiers étant tués ou blessés, et se remirent avec empressement à l'abri.

» Les pertes sont énormes surtout en officiers.

« Baltimore, 1^{er} août. — Les fédéraux n'ont pu garder le terrain conquis dans l'assaut de samedi, vu qu'il était commandé par les lignes intérieures; l'ennemi a repris ce qu'il avait perdu. Les pertes sont de quatre à cinq mille hommes. »

CATASTROPHE DE LIMOGES.

Le *Courrier du Centre* donne les détails suivants sur l'épouvantable sinistre qui a désolé la ville de Limoges :

« M. le comte Reille, colonel d'état-major et aide-de-camp de l'Empereur, est arrivé ce matin, apportant de nouveaux secours de la part de Sa Majesté.

» Nous croyons pouvoir dire que l'Empereur, en d'autres circonstances, n'eût confié à personne le soin de venir visiter et consoler les malheureuses victimes de ce désastre. Il fût venu en personne nous montrer toute la part qu'il prenait au grand malheur qui vient de nous frapper.

» La visite du roi d'Espagne l'a arrêté malgré lui; mais Limoges n'en sentira pas moins les effets de sa toute puissante bonté. On a vu hier que Leurs Majestés ont envoyé provisoirement quinze mille francs. Aujourd'hui, nous avons aperçu M. le comte Reille parcourant le théâtre du sinistre, interrogeant les uns et les autres, remplissant enfin de son mieux la haute et charitable mission que S. M. l'Empereur lui a confiée.

» Revenons maintenant sur cette funeste nuit du 15 au 16 août, et disons tout de suite que, malgré les dangers de toute nature qu'offrait un aussi vaste incendie, nous n'avons pas, heureusement, de morts à enregistrer. On parlait d'un pompier et d'un dragon ensevelis sous les décombres; or, ce matin, personne ne manquait à l'appel, ni parmi les dragons, ni parmi les pompiers. Il y a eu sans doute quelques contusionnés dans le nombre

PETIT LÉTON.

4

LE CLOS DES PEUPLIERS.

(Suite.)

V.

— Mon oncle, dit un jour Julien à l'abbé Prugnot, je voudrais vous entretenir un instant.

— Comme tu as l'air mystérieux ! De quoi s'agit-il ?

— D'une chose sérieuse, mon oncle, très-sérieuse même.

— Voilà un début qui pique singulièrement ma curiosité. Passons dans ma chambre, nous pourrions causer librement.

M. Prugnot s'assit commodément dans un fauteuil Julien sur une chaise, en face de lui.

— Maintenant, dit le prêtre en appuyant sa tête sur sa main, voyons ce que tu as de si intéressant à me dire.

— J'aime Mlle Ramon, mon oncle, dit Julien.

— Tu aimes Thérèse ! s'écria l'abbé Prugnot.

— Oui, mon oncle, je l'aime depuis longtemps.

M. Prugnot baissa la tête et réfléchit.

— J'aurais dû m'en douter, reprit-il en se parlant à lui-même.

— Me blâmeriez-vous, mon oncle ?

— Non, non ! Thérèse mérite d'être aimée, c'est une bonne fille ; mais...

— Eh bien, mon oncle ?

— Mlle Ramon t'aime-t-elle ?

— Si Thérèse ne partageait pas mon amour, je ne vous en parlerais pas aujourd'hui.

— C'est juste, vos cœurs sont bien faits pour s'entendre ; mais...

— Je vous en prie, mon oncle, expliquez-vous ?

— Mon pauvre Julien ! tu te prépares bien des chagrins.

— Je ne vous comprends pas, mon oncle !

— Si le père de Thérèse te refuse sa fille ?

— Mais elle m'aime ?

L'abbé Prugnot secoua tristement la tête.

— Mon cher Julien, reprit-il, tu ne connais pas M. Ramon ; il est, avant tout, homme d'argent, et, pour marier sa fille, il consultera moins son cœur que la fortune de son futur gendre.

— Et vous croyez qu'il me repoussera ?

— Je le crois.

— J'ai aujourd'hui une position indépendante, mon oncle.

— C'est vrai, mais tu es pauvre.

— Qu'importe ma pauvreté, s'écria le jeune homme; M. Ramon doit-il hésiter lorsqu'il s'agit du bonheur de Thérèse ? Il me connaît depuis assez longtemps pour être sûr de moi. Ce n'est pas sa fortune que je désire; s'il tient à ses misérables richesses, qu'il les garde, je suis jeune et j'ai assez de talent et de courage pour gagner de quoi suffire aux besoins de ma femme sans rien demander à son père.

— Tu raisones en amoureux, Julien; M. Ramon est orgueilleux comme le sont tous nos bourgeois campagnards; en mariant sa fille, il la dotera richement, ne serait-ce que pour l'entendre répéter par tout le monde; il faut que sa vanité soit satisfaite. Mais ce à quoi il tient, c'est que la fortune de son gendre soit égale à la sienne.

— Je ne puis croire que M. Ramon fasse un semblable calcul, mon oncle, lorsqu'il se trouve surtout en opposition avec le cœur de sa fille.

— Je me trompe peut-être, dit l'abbé Prugnot.

— Vous vous trompez sûrement, mon oncle.

— Je le veux bien, je le souhaite même pour ton

bonheur, mon garçon. Enfin, quel est ton projet ?

— Je voulais vous prier, mon oncle, d'aller trouver M. Ramon, et de lui demander pour moi la main de Mlle Thérèse.

— J'irai, répondit simplement M. Prugnot.

Le lendemain, le curé de Villebelle, tout en lisant son bréviaire, s'achemina vers le Clos des Peupliers.

Il trouva M. Ramon se promenant avec agitation dans son salon.

— Vous paraissez contrarié, monsieur Ramon, lui dit-il. Le moment de ma visite est peut-être mal choisi ?

— Je ne suis pas seulement contrarié, monsieur l'abbé, je suis furieux.

— La colère est quelquefois excusable, dit le prêtre avec douceur.

— Jusqu'à ce jour, Thérèse ne m'avait jamais donné le droit de me plaindre d'elle.

— C'est donc Thérèse qui vous a déçu ?

— Oui, c'est elle. Au lieu d'être une fille dévouée, obéissante, je la trouve rebelle à ma volonté.

— Aucune créature du bon Dieu n'est parfaite, monsieur Ramon, nous avons tous des instants où la

François Leguay, cordonnier, veuf de Anne Cuiller, et Joséphine Boisseau, couturière, tous deux de Saumur.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 6 août.

Combat du Pah d'Orakau, à la Nouvelle-Zélande. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Correspondances d'Amérique. — Causerie dramatique. — Les colonies françaises. — La fête de Notre-Dame de Santé, à Carpentras. — Notre-Dame de Fin des Terres. — Les tireurs tyroliens. — Gazette du palais. — Correspondance de Chine. — Concours agricole de Karn-er-Houët. — M. Hachette. — Installation de M. Bernex, nouveau maire de Marseille.

Gravures: Nouvelle-Zélande: Prise du fort Orakau, par les troupes anglaises. — L'empereur Maximilien et l'impératrice Charlotte dans les rues de Mexico; passage devant le palais Iturbide. — Guerre des États-Unis: la flotte de l'amiral Porter passant les rapides de la rivière Rouge; — Lignes d'attaque de l'armée fédérale devant Pétersbourg. — Les colonies françaises (4 gravures). — La fête de Notre-Dame de Santé, à Carpentras (4 gravures). — Notre-Dame de Fin des Terres (3 gravures). — Un tir

de campagne au Tyrol. — Concours agricole de Karn-er-Houët. — M. L.-C.-F. Hachette, éditeur français. — Installation de M. Bernex, nouveau maire de Marseille. — Échees. — Rébus.

LA FRÉGATE L'INTROUVABLE (1 vol., 1 fr.), qui est un peu partout, puisqu'elle n'est nulle part, ce prototype imaginaire du navire de guerre gaiement lancé sur les flots comme le 101^e fut mis en marche sur la terre ferme, l'aimable mère Gigogne dont G. de la Landelle nous a conté les labours maternels, ne pouvait manquer d'avoir une famille nombreuse. Sa troisième édition est sous presse, ceci n'est qu'un détail; mais tout succès engendre d'autres succès. Nous signalons donc avec un joyeux empressement les désoyables Cousins de l'INTROUVABLE (Brunet, éditeur, rue Bonaparte, 31, un vol. 1 fr.) (1), autres esquisses navales dans le même goût, traitées avec la même verve, ayant le même attrait, et, qui mieux est, se rattachant par une foule de liens ingénieux à leur aimable et chère parente. Les *Cantinières manquées*, le *Fourrier Jean-Baptiste Lavertu*, les *Passagers*, parmi lesquels on retrouve avec plaisir le bienheureux 101^e, —

le *Mal de mer*, — *Candide Pistolet*, — *l'Amiral Badin*, complètent, sans l'épuiser, cette série de croquis légers qu'un auteur aimé des lecteurs consacre aux mœurs des marins.

Puisque le public accueillera bien (nous n'en doutons pas) la *Frégate l'Introuvable* et ses *Cousines*, il réservera aussi (nous l'affirmons) quelques-unes de ces faveurs pour les *Étapes du Père la Ramée* (1 vol., 1 fr. Brunet, éditeur, 31, rue Bonaparte) (1). Sortir de la marine pour entrer dans l'armée, cela semble assez naturel. Une *vieille culotte de peau*, lasse du métier de la guerre, veut encore laisser autre chose que le souvenir de ses glorieux services. L'armée a ses légendes comme tout pays, comme toute classe de la société; fort peu sont connues, surtout les plus amusantes, celles qui font les délices de la chambrée et reposent le troupié fatigué. Ce sont ces légendes qu'un vieux grognard va nous raconter successivement sous le titre général de *Souvenirs d'une vieille culotte de peau*, et pour débiter il nous donne celle du *Père la Ramée*, dont le nom est bien connu, mais dont les hauts faits n'ont pas encore trouvé d'historien.

(1) Départements, tous les libraires.

Marché de Saumur du 13 Août.

Froment (l'hectol.)	16 58	Huile de lin.	56 —
2 ^e qualité	15 93	Paille hors barrière	39 58
Seigle	10 —	Foin	84 85
Orge	10 —	Luzeine (les 750 k)	92 83
Avoine anc. (entrée)	9 20	Graine de trèfle	— —
Fèves	12 —	de luzerne	— —
Pois blancs	30 —	de colza	31 —
— rouges	28 —	de lin	29 —
Cire jaune (50 kil)	200 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	60 —	(l'hectolitre)	— —
— de chenevis	52 —	— cassées (50 k.)	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).			
Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité	60 à 75	
Id.	2 ^e id.	50 à 55	
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} id.	48 à »	
Id.	2 ^e id.	45 à »	
Saint-Léger et environs 1863,	1 ^{re} id.	45 à »	
Id.	2 ^e id.	40 à »	
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 ^{re} id.	40 à »	
Id.	2 ^e id.	38 à »	
La Vienne, 1863.		32 à 36	
ROUGES (3).			
Souzy et environs 1863.		80 à 100	
Champigny, 1863.	1 ^{re} qualité	180 à »	
Id.	2 ^e id.	120 à »	
Varrains, 1863.		70 à 80	
Bourgueil, 1863.	1 ^{re} qualité	100 à »	
Id.	2 ^e id.	90 à »	
Restigny 1863.		70 à 80	
Chinon, 1863.	1 ^{re} id.	68 à »	
Id.	2 ^e id.	60 à »	

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER,

UNE MAISON AVEC JARDIN, située au Pont-Fouchar, à l'angle de la rue des Pauvres, dépendant de la succession de M^{me} veuve MARGAIN. On pourra ne louer qu'une partie du jardin.

UNE AUTRE MAISON, située à Saumur, rue des Payens, autrefois occupée par M^{me} GUÉRIN-SAVATIER. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (374)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, UN

TRÈS-BEAU JARDIN

De 30 ares, bien planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert, à 2 kilomètres de Saumur. S'adresser, pour traiter, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (295)

A VENDRE

Une TRÈS-JOLIE CHIENNE COUCHANTE, race anglaise, parfaitement dressée, âgée de 3 ans. S'adresser à M. LEVÊQUE-CHAUCHEAU à Coutures. (375)

A VENDRE

UN TRÈS-BEAU CHIEN couchant, âgé de trois à quatre ans, parfaitement dressé. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

A Châtellerault, UN

ÉTABLISSEMENT DE LIMONADIER

Très-bien achalandé, parfaitement situé, sans aucuns frais d'installation, bail 15 années. Toutes facilités de paiement. S'adresser au bureau du journal.

Une personne désirant se retirer des affaires, pour cause de santé, céderait son industrie, qui peut rapporter un bénéfice considérable. Garantie de succès. — Cette industrie est brevetée. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

UNE TRÈS-BELLE GLACIÈRE.

S'adresser à M. GIRARDEAU, rue du Presbytère, à Nantilly. (337)

AVIS.

On demande un emploi de régisseur.

Les meilleurs certificats seront produits, et dans la gestion, il sera apporté l'expérience de quinze années de stage dans le notariat. S'adresser au bureau du journal.

Construction de Machines

A VAPEUR, FIXES ET LOCOMOBILES.

Plusieurs brevets d'invention.

Machines agricoles, moulins, transmissions de machines, pièces détachées de tour, forges et ajustages, outils mécaniques.

H. GAULTIER,

MÉCANICIEN,

Boulevard de Laval, Angers, Représenté par son frère, A. GAULTIER-BRIÈRE, Grand'Rue, n° 9, Saumur.

LECTEURS DE M. RENAN

Lisez le Procès de JÉSUS par M. DUPIN

Procureur général à la Cour de cassation,

Un Volume grand in-32 de 320 pages.

NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE D'UN TROISIÈME OPUSCULE DE 72 PAGES.

Papier ordinaire, 2 fr. et 2 fr. 50 c. franco. — Velin, 3 fr. et 3 fr. 50 c. franco.

Chez tous les Libraires de France et de l'Étranger

ET CHEZ L'ÉDITEUR,

4, RUE DES POITEVINS, FAUBOURG SAINT-GERMAIN, PARIS.

Envoyer Mandats ou Timbres-Poste.

Un Prospectus est expédié sans frais aux personnes qui en font la demande franco.

Nous tenons de bonne source que l'Exemplaire du *Procès de Jésus*, remis par l'auteur à N. S. P. LE PAPE PIE IX, reste constamment déposé sur le bureau de Sa Sainteté.

Cet ouvrage, qui a obtenu les suffrages du Clergé, notamment des Cardinaux, Archevêques et Evêques de Bourges, Nevers, Paris, etc., a sa place marquée dans toutes les bonnes Bibliothèques. Il a été publié en espagnol et en anglais, et doit être prochainement reproduit en italien.

Il se vend aussi à Saumur, chez M. Paul GODET, imprimeur-libraire, M. JAVAUD et M^{me} ASSAILLY, libraires.

EN VENTE:

FIDES

OU

CHRISTIANISME ET PROGRÈS

Par J.-B. COULON,

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers,

SUIVI DU

CHATEAU D'ANGERS

Poème couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers,

ET DE PLUSIEURS AUTRES POÉSIES INÉDITES,

Du même auteur,

Un volume in-8°, sur beau papier velin,

A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

LA FERME

ÉCHO DES CAMPAGNES,

JOURNAL DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE,

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'ÉCRIVAINS-AGRONOMES PRATICIENS,

SOUS LA DIRECTION DE M. HUMBERT.

Sciences. — Arts. — Littérature. — Poésies. — Médecine domestique et vétérinaire. — Variétés. — Recettes de ménage. — Anecdotes. — Légendes.

5 Francs par an.

Ce Journal paraît du 1^{er} au 5 de chaque mois. L'abonnement part du 1^{er} juillet.

ON S'ABONNE:

Chez M. HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43, PARIS.

Les deux premières années de cette intéressante publication forment deux beaux volumes que les Comices agricoles donnent en prix dans leurs concours.

Le prix de chaque volume est de 4 francs.

Pour une somme de 15 francs, au lieu de 18, on reçoit franco :

Les deux premières années. 8 francs.

La troisième 5 —

Le Dictionnaire d'Agriculture de la Ferme. Un très-gros volume de 850 pages. 5 —

Primes dans le courant de l'année.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 16 AOUT.			BOURSE DU 17 AOUT.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 40	»	»	66 35	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	95	»	»	94 50	»	»
Obligations du Trésor.	437 50	»	»	437 50	»	»
Banque de France.	3380	»	»	3375	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1210	»	»	1210	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1220	»	»	1220	»	»
Crédit Agricole.	745	»	»	750	»	»
Crédit industriel.	765	»	»	765	»	»
Crédit Mobilier.	1025	7 50	»	1025	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.	992 50	»	2 50	987 50	»	5
Orléans estampillé.	885	2 50	»	890	»	»
Orléans, nouveau.	790	5	»	787 50	»	2 50
Nord (actions anciennes).	981 25	»	1 25	981 25	»	»
Est.	490	»	1 25	490 25	1 25	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	925	2 50	»	930	»	»
Lyon nouveau.	930	3 75	»	930	»	»
Midi.	642 50	»	1 25	645	»	2 50
Ouest.	520	»	»	520	»	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1667 50	7 50	»	1675	»	7 50
Canal de Suez.	470	»	»	472 50	2 50	»
Transatlantiques.	562 50	»	»	567 50	5	»
Emprunt italien 5 0/0.	68 35	»	05	68 25	»	10
Autrichiens.	428 75	1 25	»	426 25	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	536 25	»	»	540	3 75	»
Victor-Emmanuel.	350	»	»	350	»	»
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	340	1 25	»	337 50	»	2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	623 75	6 25	»	622 50	»	1 25
Saragosse.	510	»	5	510	»	»
Séville-Xérès-Séville.	446 25	»	»	446 25	»	»
Portugais.	300	»	2 50	300	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	302 50	»	»	302 50	»	»
Orléans.	292 50	»	»	292 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	290	»	»	291 25	»	»
Ouest.	287 50	»	»	287 50	»	»
Midi.	285	»	»	283 75	»	»
Est.	290	»	»	287 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.